

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2016

(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

➤ Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale.

Attribution des marchés à procédure adaptée :

Numéro arrêté	Fournisseur ou prestataire	Objet marché	Montant HT	Montant TTC	Date décision
2016-01	ARBO'NATURE Coulombiers (86)	Taille et élagage d'arbres	14 710,00€	17 652,00€	01 02 2016

➤ COMMUNICATION

1°) Le conseil municipal décide de nommer « Rue Michèle MOET-AGNIEL » la nouvelle voie du lotissement de l'Orée de Migné-Auxances.

➤ AFFAIRES SCOLAIRES

2°) Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 5 145,99€ à l'école de Limbre pour l'organisation d'une classe de découverte.

➤ URBANISME

3°) Le conseil municipal a pris acte de la tenue du débat sur le projet de PADD.

➤ VOIRIE ET RESEAUX

4°) Dans le cadre de la construction de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, le conseil municipal donne son accord à la signature d'un avenant à la convention concernant le rétablissement des voies communales « intersectées » par la LGV.

5°) Le conseil municipal émet un avis favorable sur l'adhésion de la commune de l'Isle Jourdain au Syndicat ENERGIES VIENNE.

➤ FINANCES

6°) Le conseil municipal vote les participations 2016 au centre socioculturel de la Comberie qui s'élèvent à 201 050€ pour la part forfaitaire, 118320€ au titre du contrat enfance jeunesse (+2%) et une participation forfaitaire journée/enfant inchangée (3,20€/jour pour le CLM et 2€/jour pour l'ALSH). La subvention d'équipement annuelle est reconduite pour son montant 2015 soit 2 000€.

➤ BATIMENTS

7°) Le conseil municipal donne son accord pour les travaux de mise en accessibilité et de rénovation thermique des locaux du centre socioculturel de la Comberie et autorise Madame le Maire à solliciter des subventions à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires 2016 et la dotation de soutien à l'investissement public local. Le montant des travaux s'élève à 173 688 € TTC.

➤ ADMINISTRATION GENERALE

8°) Le conseil municipal valide le principe d'octroi d'un cadeau aux agents communaux partant en retraite ou pour un autre évènement dans la limite de 300€.

➤ INTERCOMMUNALITE

9°) Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation de Grand Poitiers, en vue de son adoption définitive par le conseil communautaire en 2016.

➤ ACCESSIBILITE

10°) Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel 2015 de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Fait à Migné-Auxances, le 23 février 2016

Le Maire,
Florence JARDIN